

## COMPTE-RENDU DU C.H.S.C.T DU 13.10.2020

### Présents :

- Mme Corine MAIRONI-GONTHIER, titulaire
- M. Georges BOUTY, titulaire
- M. Hervé CHENU, titulaire
- M. Lucien SPIGARELLI, titulaire
- Mme Sylviane BASTARD-ROSSET, suppléante
- Mme Sylviane DUCHOSAL, suppléante

### Excusés :

- M. Michel GENETTAZ, suppléant
- Mme Rose PAVIET, suppléante

### Présents :

- M. Franck DEVILLER, titulaire
- M. Laurent EMPEREUR-MOT, titulaire
- M. Philippe VIAL, titulaire
- M. Cyril MONGAZON, titulaire

### Excusés :

- Mme Gaëlle LAFORCE, suppléante
- Mme Kathy BARRIERE, suppléante
- Mme Magali RICHERMOZ, suppléante
- Mme Stéphanie TIRARD, suppléante

### Etaient également présents :

- Mme Marie-Pierre BELLANGER, gestionnaire ressources humaines,
- Mme Cécilia RARD, responsable du service ressources humaines
- M. Fabrice VIVET, responsable sécurité
- M. François LACAZE, directeur des services techniques

Date de la convocation : 28 septembre 2020

-----

La séance est ouverte à dix heures, sous la présidence de Mme Corine MAIRONI-GONTHIER, titulaire du collège des élus.

Sont désignées :

- secrétaire de séance : Mme Sylviane BASTARD-ROSSET,
- secrétaire adjoint : M. EMPEREUR-MOT

## **ORDRE DU JOUR**

-----

### **INFORMATION SUR L'AVANCEMENT DU PROJET DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL**

François LACAZE informe les membres du CHSCT de l'avancement du projet du centre technique municipal (CTM), qui sera construit dans la zone des Iles sur le site des espaces verts et qui permettra de regrouper l'ensemble des ateliers des services voirie, espaces verts et régie des eaux.

A ce titre, une consultation a été lancée pour désigner l'architecte chargé du projet, avec transmission d'un cahier des charges.

Laurent EMPEREUR-MOT indique que les services techniques souhaitent être associés à l'avancement du projet.

François LACAZE précise que le cahier des charges a été établi en concertation avec les responsables hiérarchiques directs et que les agents seront consultés pour la suite du projet.

Hervé CHENU et Lucien SPIGARELLI soulignent en effet l'importance d'associer les personnels concernés, afin de bénéficier des avis techniques des agents.

Corine MAIRONI-GONTHIER indique que la construction du CTM fait partie des projets prioritaires de la commune et que le début des travaux est souhaité pour l'automne 2021, pour une livraison à la fin de l'année 2022.


## ACHAT D'UN SIEGE ERGONOMIQUE AUX ECOLES

Cécilia RARD informe les membres du CHSCT de la demande d'un agent travaillant à l'école maternelle d'Aime (ATSEM) de disposer d'un siège ergonomique, afin de bénéficier d'une position de travail adaptée aux tâches effectuées avec les enfants.

La commune a répondu favorablement à sa demande et le siège a été acheté dernièrement.

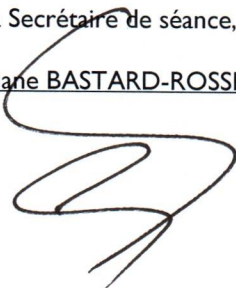
Fait à Aime-la-Plagne, le 13 octobre 2020

Le Président du C.T  
Corine MAIRONI-GONTHIER



La Secrétaire de séance,

Sylviane BASTARD-ROSSET



Le Secrétaire adjoint,

Laurent EMPEREUR-MOT

